

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 14 Septembre 2017 à 20 heures 30

Membres présents : Bouchet Michaël, Boudet Jean Bernard, Calmon Bernard, Cassabois Marie Pierre, Fau Gilles, Salvan Elisabeth, Vours Marie Agnès, Vours Marie Ange, Vergne Jérôme

Absent excusé : Lamic Pascal

Date de convocation : 08 Septembre 2017

Secrétaire de séance : Vours Marie Ange

Le jeudi 14 septembre 2017 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire.

Monsieur le maire demande au préalable l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour : la délibération pour la politique jeunes du canton. Proposition acceptée à l'unanimité.

1 - Approbation PV réunion du 09 Août 2017

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 - Politique jeunes du Canton

Il s'agit de la participation à la politique jeunesse sur le canton de Gramat. Le principe avait été acté au printemps, il faut maintenant délibérer pour signer une convention avec la Commune de Gramat qui est porteur du projet. Elle met à disposition des jeunes du canton 2 animateurs et un local jeunes. Coût total sur l'année pour notre commune : 460 €
La délibération est adoptée à l'unanimité.

3 - Proposition d'achat de terrains

Mme Marchandin qui va acquérir le logement Lot Habitat qu'elle occupe souhaite aussi acheter la parcelle de terrain communal située en face de sa maison. Le prix avait été fixé à 20 € le m².
Mr Pascal Lamic possède à proximité un jardin de 94 m² difficilement accessible ; il souhaiterait aussi acheter une partie de ce terrain en vue d'un échange de jardin avec un voisin.
Après concertation, le conseil municipal, à la majorité, décide de vendre à Pascal Lamic la parcelle AP 422 et une partie des parcelles AP 419 et AP 420 correspondant à une surface totale de 94 m². La surface restante des 3 parcelles soit 199 m² sera vendue à Laëtitia Marchandin. Les coûts de géomètre et de notaire leur incombant, le prix de vente de toutes ces parcelles est fixé à 20 € le m².

4 - Changement de nom de la Communauté de communes

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier du sous-préfet demandant aux communes de la nouvelle Communauté nommée "Causses et Vallée de la Dordogne - Cère et Dordogne - Sousceyrac en Quercy" Depuis le 01/01/2017 de délibérer pour changer le nom en "Causses et Vallée de la Dordogne" (CAUVALDOR en contraction).
Accepté à l'unanimité.

5 - Point sur la rentrée scolaire

La revendication des élus et des parents d'élèves demandant un poste supplémentaire à l'école d'Alvignac N'a pas été satisfaite. Il y aura simplement la présence d'une remplaçante itinérante sur Alvignac. De ce fait, l'école de Miers accueille 25 élèves soit 14 CE1 et 11 CP, les 6 autres CP sont à l'école d'Alvignac, ce qui risque de les priver de la dynamique du groupe.
Le contrat aidé handicapé de Andrew CAVE : garderie, cantine et péri-éducatif n'est pas renouvelé. La Préfecture ainsi que l'AMF ont fait savoir que les contrats aidés seraient étudiés au cas par cas. Aussi un courrier a été adressé à la Préfecture pour que l'on renouvelle le contrat aidé d'Andrew CAVE qui est de plus un emploi handicapé.

6 - Compte-rendu sur les dernières réunions

Monsieur le maire rend compte de la réunion du SIVU La Source avec les porteurs de projet éco-familistère. Le SIVU a décidé de ne pas donner suite au projet présenté il y a quelques mois, cela pour quatre raisons :

- Il ne correspond pas à la mise en valeur de l'eau, élément primordial souhaité par le SIVU.
- Il nécessite des travaux d'infrastructure irréversibles sur le site
- L'aspect financier n'a pas été approfondi et est très aléatoire
- Il y a une autre proposition où il y a une vraie mise en valeur de l'eau, but recherché par le SIVU.

Le projet d'éco-familistère est un projet intéressant mais qui ne peut se réaliser sur ce site. Toutes ces objections ont été bien comprises par les porteurs du projet.

7 - Culture et Patrimoine

-  **Barrières et Inauguration du parcours d'interprétation des dolmens** : Un point est réalisé sur la logistique de la manifestation du samedi 16 septembre placée dans le cadre des *Journées européenne du patrimoine*.
-  **Groupe de travail sur Barrières et son environnement patrimonial** : La deuxième réunion du groupe aura lieu le 19 octobre à la mairie. Le PNRCQ est co-organisateur. La réflexion portera sur l'avenir du hameau en liaison avec les sites des Fieux, de la Source Salmière et le parcours d'interprétation des dolmens.
-  **Concours du patrimoine miersois** : La commission culture et patrimoine travaille actuellement sur les modalités et le contenu du concours. Celui-ci sera rendu public lors de la sortie du bulletin municipal de janvier 2018.
-  **Soirée projection faune et flore en Quercy** : Jean Cances et Patrick Thiot présenteront des diaporamas sur la faune et la flore en Quercy le vendredi 8 décembre (20h30). Un repas partagé, dans la salle municipale, est prévu (19 h).
-  **Observatoire astronomique** : L'inauguration prévue le 29 septembre est reportée suite à une réunion sur le local des jeunes à Gramat. Gilles Fau contactera l'association ACL.

Questions diverses

Monsieur le maire donne lecture du courrier de Mme Véronique CROS à laquelle une réponse a été faite. Une réunion publique prévue le 13 Octobre 2017 à 20 h 30 à la salle communale permettra à chacun de s'exprimer.

Les terrains du CCAS attribués à la SAFER pour sa mise en vente sont à l'affichage. Les offres peuvent être formulées jusqu'au 21 Septembre.

Réception des devis de fours électriques pour la boulangerie. Il apparaît qu'ils sont moins coûteux et moins énergivores que les fours à fuel.

Des vols de panneaux indicateurs de lieux-dits ainsi que d'entrée du bourg sur la RD 11 ont eu lieu durant l'été. Plainte a été déposée à la gendarmerie. La franchise de l'assurance étant de 800 € par mobilier urbain, nous ne pourrions pas en bénéficier.

Mr le maire indique les invitations reçues pour le Congrès des élus à Cahors le 1er octobre 2017. S'inscrire avant le 24 Septembre.

Invitation aussi du Conseil Municipal à l'apéritif offert par le Club d'Aéromodélisme des ailes volantes lors de Rencontres interclubs qui aura lieu le 24 Septembre 2017.

Mr Toper du SYDED viendra faire le point sur le compostage le 27 Septembre 2017 à 15 h 30.

Maire-Pierre CASSABOIS demande à ce que le bulletin trimestriel de fin d'année paraisse dans les premiers jours de Janvier. Les articles prévus devront donc être transmis à la mi-décembre

Fin de la séance à 23 h 45